



# LE TAMBOUR

1er Décembre  
2006

## Programme de voirie 2006

Le programme de voirie 2006 se termine par les travaux de mise en œuvre d'enrobés sur les voies VC 2 et VC 4.

Sur la VC 2, la portion concernée se situe entre Toul ar C'hoat et Roudaven (limite entre la commune de Guerlesquin et Plounérin).

Cette voie très utilisée par les automobilistes venant des Côtes d'Armor et par les personnes travaillant à l'usine nécessitait de gros travaux.

Une première section, la plus dégradée, a été réalisée en 2003. Cette année, une longueur de 1,070 km supplémentaire permet de finaliser la moitié de cette voie.

Le montant estimé pour les travaux 2006 est de 24 960 € HT.

Pour la VC 4, il s'agit de la voie qui débute à Keravel en direction du Ponthou.

Les travaux concernent une longueur de 1,250 km. Il restera à réaliser environ 1,700 km.

Le coût de cette portion est estimé à 29 416 € HT.



*Sur le chantier de la VC 2*

De gauche à droite :

*Sylvain LE ROUX, Responsable des services techniques, Paul UGUEN, Maire, Joseph BROCHARD, entreprise Eurovia, Martial MORANT, Contrôleur de l'Équipement, Martine CUEFF, Adjointe au Maire en charge de la voirie, l'équipe Eurovia*

### Dans ce numéro :

Conseil Municipal du 15 Novembre	2
Conseil Municipal Jeunes du 20 Novembre	2
Nettoyage de la Zone d'Activités du Roudour	2
Lutte contre les chiens en divagation	2
Déclaration de travaux et permis de construire	2
Concours de décorations de Noël	2
Gros plan sur : « la classe CM1/CM2 du Roudour en 1982-1983 »	3
Associations	3
Travaux à la chapelle St Jean	3
SPANC	4
Dates à retenir	4

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 Novembre

- ◆ Point sur le dossier des halles : passage en marché négocié pour les lots infructueux suite au second appel d'offres
- ◆ Révision des tarifs de location des terrains au plan d'eau
- ◆ Règlement d'honoraires d'avocat
- ◆ Décisions modificatives de budget
- ◆ Présentation du rapport d'activités de Morlaix Communauté
- ◆ Présentation du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion
- ◆ Travaux de voirie : reconduction des marchés à bon de commande avec l'entreprise Eurovia
- ◆ Contrat de restauration des cours d'eau de la Vallée du Léguer

## Compte-rendu du Conseil Municipal Jeunes du 20 Novembre

Le CMJ s'est réuni lundi 20 Novembre en Mairie. Régine MORVAN, animatrice ULAMIR a dans un premier temps fait le bilan des animations organisées par les jeunes lors des vacances de la Toussaint. Une soirée vidéo sera à nouveau programmée à l'occasion des vacances de Noël.

Mercredi 13 Décembre, les jeunes conseillers participeront à la décoration de la Résidence du Guic. Le voyage au Parc Astérix se précise. Il se déroulera

du 10 au 12 Avril 2007. Au total, 26 jeunes et 3 accompagnateurs y participeront. Un dossier de demande de financement est en cours d'élaboration ; il sera présenté aux élus de la commune lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal. Des actions complémentaires sont à entreprendre comme la vente de gâteaux qui a déjà bien fonctionné.

La prochaine réunion aura lieu le **18 Décembre de 18h à 19h en Mairie.**

## Nettoyage de la Zone d'Activité du Roudour

Nous avons un projet d'aménagement de la Zone d'Activités du Roudour, en particulier de la parcelle située face à l'école. Nous proposons, en priorité aux particuliers Guerlesquinois, d'effectuer pour leurs

propres besoins la coupe et le ramassage du bois de chauffage de ce terrain. Pour une bonne organisation, il est nécessaire de s'inscrire au préalable en Mairie pour le 15 Décembre. Les lots seront alors attribués.

## Procédure de lutte contre les chiens en divagation

Nous informons la population Guerlesquinoise qu'en cas de divagation de chiens, un avertissement sera d'abord adressé aux propriétaires. En cas de récurrence,

le ou les chiens seront ramassés d'office par nos services et emmenés à la fourrière : les frais d'hébergement sont à la charge des propriétaires.

## Déclaration de travaux et permis de construire

Toute personne ou entreprise qui réalise des travaux sur un bâtiment doit, même pour le changement de portes et fenêtres, déposer au préalable en Mairie soit une déclaration de travaux, soit un permis de construire ou de démolir. Sans autorisation, le propriétaire s'expose à des poursuites. En outre, nous rappelons que Guerlesquin est une commune labellisée Petite Cité de Caractère, dotée de plusieurs bâtiments classés aux Monuments Historiques. Il est

important que les constructions ou travaux réalisés respectent leur environnement ainsi que la charte régionale des Petites Cités de Caractère, sans quoi, nous pourrions perdre ce label et donc les subventions inhérentes.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie pour savoir dans quels cas une déclaration de travaux ou un permis de construire sont nécessaires et connaître les aides financières qui peuvent être attribuées.

## Concours de décorations de Noël

Nous vous invitons à participer au cinquième concours de maisons et de commerces décorés et illuminés qui se tiendra du 15 Décembre au 10 Janvier. Trois catégories sont en lice : les maisons individuelles (en ville et campagne), les commerces et

les quartiers ou groupes de maisons décorés.

Les inscriptions sont prises en Mairie jusqu'au 15 Décembre. Un jury passera en journée et en soirée devant chaque maison et commerce inscrit, afin d'établir le palmarès.

## Gros plan sur ...

### «La classe de CM1/CM2 de l'année 1982-1983 - Ecole du Roudour»



L'instituteur de la classe était André REMEUR, également directeur de l'école et aujourd'hui Inspecteur de l'Education Nationale

Vous reconnaîtrez (de gauche à droite et de haut en bas) :

- José LE DEUNFF, Hervé COQUIL, Ronan BOULANGER, Patrick LE MOAL, David FICHOU, Gaël BOULANGER, Pierre LE DI-LAVREC, Christophe HENRY, Yannick PLUS-QUELLEC, Stéphane CLOAREC, Katell PEILLET, Stéphanie LE COZ, Nathalie DU-BOURG.

- Philippe DUBOURG, Sandie GUILLOU, Valérie ROBIN, Béatrice LE JEUNE, Janine AMARAL, Nathalie GEOFFROY, Michelle LARHER, Maryse LE JEUNE, Monique GEOFFROY, Sylvie CLOAREC.

## Associations

### Tennis de Table Guerlesquinais : les « Dalton » font des prouesses



Au critérium départemental à Pouldreuzic, Charlène LE ROUX échoue en finale, et manque ainsi de peu la montée en régional. Johanie LE MEUR de son côté termine 5ème, sachant qu'il y a une cinquantaine de cadettes licenciées. Bravo ! Amandine NEDELLEC qui joue au niveau régional, a fini 10ème sur les 150 joueuses de Bretagne.

← Les « Dalton » participent à la vie du club

### Fnaca



L'assemblée Générale de la Fnaca s'est tenue dimanche 26 Novembre, en présence de Paul UGUEN, Maire et de Ernest AMIS, Président du Comité Départemental de la Fnaca. Les membres du comité local se sont d'abord retrouvés autour de la stèle du 19 Mars 1962 pour un dépôt de gerbe. Le Président, Jean CORVEZ a ensuite ouvert l'assemblée par une minute de silence en mémoire des membres disparus, en particulier

Etienne MOAL. Le rapport d'activités a été donné par le Secrétaire, Pierre MAUGERE et le bilan financier par le Trésorier, Yves MORVAN. Ernest AMIS a ensuite informé l'assemblée des nouvelles dispositions de la Fnaca. Quant au Maire, il est revenu sur l'activité de l'association sur la Commune. Le diplôme d'honneur de Porte-Drapeau a été remis à Fernand LOZAC'H par Monsieur le Maire et l'insigne officiel par Ernest AMIS. La réunion s'est terminée par un vin d'honneur et un repas au Restaurant Les Baladins.

### Guerlesquinaise Hand Ball : participation au Téléthon

A l'occasion des matches qui auront lieu le Samedi 9 Décembre à la salle de Cleuaës à partir de 14 h, le club de hand proposera à l'entrée de la salle une urne pour vos dons mais également une vente de gâteaux dont le produit sera versé au Téléthon.

### Travaux à la chapelle St Jean : précisions

Des travaux de renfort de la charpente de St Jean ont été réalisés en Novembre par l'entreprise de menuiserie UNVOAS/PETIBON de Guerlesquin. Dans le précédent numéro du Tambour, il était annoncé, selon le devis, un montant de travaux de 4 093,69 €. Au vu des réalisations, la facture s'élève à 2 456,84 €.

## MAIRIE de GUERLESQUIN

Place Martray  
BP 14  
29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 81 79  
Télécopie : 02 98 72 90 64  
E-mail : guerlesquin@wanadoo.fr  
Site Internet : www.guerlesquin.fr

EDITION ET PRODUCTION :  
MAIRIE DE GUERLESQUIN  
DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION :  
PAUL UGUEN, MAIRE  
DEPÔT LEGAL :  
7 FÉVRIER 2003



## Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les eaux utilisées quotidiennement pour la douche, la lessive, la vaisselle, les WC... sont des eaux « usées », polluées, et doivent être assainies avant de retourner à la nature. Leur traitement, c'est l'assainissement.

Dans les zones d'habitat denses, ces eaux « usées » sont récupérées par un réseau d'égouts qui les envoie dans une station d'épuration ou une zone de lagunage. C'est l'assainissement collectif. Les habitants qui en bénéficient paient le coût de ce traitement. Lorsqu'une habitation n'est pas raccordée à ce réseau d'assainissement collectif, elle doit être équipée de son propre système d'assainissement individuel pour traiter ses eaux usées avant rejet dans la nature.

Pour protéger la ressource en eau, les collectivités sont tenues par la loi de mettre en place un service de contrôle des installations d'assainissement individuel : le SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif. Ce service mis en place au niveau de Morlaix Communauté vérifie donc le bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel des 28 communes de son territoire.

Les agents du SPANC sont chargés de contrôler la conception puis la réalisation pour les projets d'installations neuves ou à réhabiliter, et d'effectuer un diagnostic des installations existantes. Ce diagnostic des installations existantes est programmé sur la commune de Guerlesquin en 2008. Chaque propriétaire sera informé par courrier, du passage du contrôleur 15 jours avant le rendez-vous.

Ces vérifications seront facturées à l'usager selon des tarifs votés par délibération du Conseil de Morlaix Communauté, susceptibles de modifications : 45,51 € le contrôle de conception, 68,26 € le contrôle de réalisation, 65,14 € le contrôle des installations existantes.

Vous trouverez en Mairie des plaquettes d'information et pour tout renseignement, vous pouvez joindre le **SPANC au 02.98.15.29.80**.

### Les dates à retenir

**Jusqu'au 31 Décembre** : Inscriptions sur la liste électorale

**Jusqu'au 5 Décembre** : Animation commerciale « Vitrines de Noël » par l'Union Locale des Commerçants et Artisans

**Dimanche 10 Décembre à 14 h** : Spectacle de Noël de l'Ecole du Roudour - Salle ar Blijadur

**Vendredi 15 Décembre à 20 h 30** : Spectacle de Noël de l'Ecole St Joseph - Salle ar Blijadur

**Du 15 Décembre au 10 Janvier** : Concours de décorations de Noël



**Dimanche 17 Décembre en matinée** : Tournoi de judo par le Judo Club - Salle ar Blijadur

**Lundi 18 Décembre à 18 h** : Réunion du Conseil Municipal Jeunes - Mairie

**Mardi 19 Décembre à 20 h 30** : Art floral - Salle du 3ème âge

**Jeudi 28 Décembre de 15 h à 16 h** : L'heure du conte à la bibliothèque

**Vendredi 12 Janvier à 20 h 30** : Concours de belote par la Pétanque Guerlesquinaise - Porz ar Gozh Ker

**Samedi 20 Janvier à 15 h** : Galette des rois de la Fnaca - Salle du 3ème âge